

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 5^e jour du mois de **novembre** de l'an **2018**, à **19 h**, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Denis St-Onge, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
M. Clément Frappier, conseiller
Mme Lucie Cormier, conseillère

Absence : Mme Anne-Marie Merrien, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2018-11-253

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par Clément Frappier
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu*

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté, en ajoutant le point 8.3 – Autorisation de la directrice générale et du maire à signer les ententes de droit de passage pour le sentier familial avec les propriétaires, en modifiant le point 12.6 par Attribution du poste « Responsable de l'entretien de la patinoire 2018 – 2019 » et en laissant le point « Varia » ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES**
 - 3.1.** Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 5. VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 5.1** Rue Proulx (PAARRM)
 - 5.2** Programmation de la TECQ
- 6. ENVIRONNEMENT**
 - 6.1** Octroi de la fourniture et la livraison des bacs à compost
- 7. CULTURE – aucun sujet**
- 8. MILIEU DE VIE**
 - 8.1** Défi Handicap des Sources – Projet d'entrepreneuriat
 - 8.2** Autorisation de la directrice générale à déposer une demande au Programme de soutien de mise à niveau et à l'amélioration des sentiers du MEES

- 8.3 Autorisation de la directrice générale et du maire à signer les ententes de droit de passage pour le sentier familial avec les propriétaires
- 9. **DÉVELOPPEMENT**
 - 9.1 MRC des Sources – Remboursement d’une partie de la borne de recharge électrique
- 10. **ÉCONOMIE ET AGRICULTURE** – aucun sujet
- 11. **BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**
 - 11.1 Autorisation de la dépense du lettrage du garage municipal
- 12. **DOSSIERS ADMINISTRATIFS**
 - 12.1. Adoption des comptes à payer – octobre 2018
 - 12.2. Liste des permis – octobre 2018
 - 12.3. Journal de facturation – octobre 2018
 - 12.4. Autorisation d’une carte Visa pour la directrice générale
 - 12.5. Modification des représentants du conseil sur divers comités
 - 12.6. Attribution du poste « Responsable de l’entretien de la patinoire 2018-2019 »
- 13. **DOSSIERS JURIDIQUES** – aucun sujet
- 14. **DEMANDES D’APPUIS FINANCIERS ET ADHÉSIONS**
 - 14.1. Adhésion à l’Union des Municipalités du Québec
- 15. **PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS**
 - 15.1. **Événements**
 - 15.1.1. Le Club FADOQ Saint-Camille – Souper du temps des fêtes
 - 15.1.2. RAVIR – Souper meurtre et mystère
 - 15.1.3. Écoles Christ-Roi et Notre-Dame-de-l’Assomption – Spectacle bénéfice
 - 15.2. **Formations** – Aucun sujet
- 16. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 17. **RÉGLEMENTATION**
- 18. **AVIS DE MOTION**
 - 18.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-06 modifiant le règlement 2018-05 relatif au code d’éthique et de déontologie des employés municipaux
 - 18.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-07 relatif à une politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires
 - 18.3 Avis de motion pour le règlement fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception
- 19. **CORRESPONDANCE**
 - 19.1 Centre d’éducation aux adultes d’Asbestos – Marché de Noël
 - 19.2 Ville de Victoriaville – Nouveaux partenaires programme Habitation durable
 - 19.3 Prix Hommage bénévolat-Québec 2019
 - 19.4 Programme des distinctions honorifiques – Médailles du Lieutenant-gouverneur
- 20. **VARIA**
- 21. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-11-254

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

4 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune personne présente dans l'assistance.

5 VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-11-255

5.1 Rue Proulx (PAARRM)

CONSIDÉRANT la subvention accordée par le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Les entreprises François Grimard;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité accepte la dépense de 9 983,00 \$, taxes en sus, pour les travaux exécutés sur la rue Proulx pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Proulx dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière procède à la demande de remboursement du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

ADOPTÉE

5.2 Programmation de la TECQ

Le maire informe les personnes présentes que la modification des travaux de la TECQ 2014-2018 a été acceptée.

6 ENVIRONNEMENT

2018-11-256

6.1 Octroi de la fourniture et la livraison des bacs à compost

CONSIDÉRANT l'appel d'offres en lien avec l'achat et la livraison de bacs à compost fait conjointement avec la Municipalité d'Ham-Sud;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé par Pierre Bellerose

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité octroie le contrat à l'entreprise USB Global inc. pour l'achat et la livraison porte à porte de 525 bacs à compost de 240 litres pour un montant de 37 525,00 \$, taxes en sus, et incluant l'impression du logo de la Municipalité avec la mention « Propriété de la Municipalité du canton de Saint-Camille » sur 325 bacs.

QUE la Municipalité accepte l'option 1 pour l'achat et la livraison de 470 minibacs de cuisine pour un montant de 1 997,50, taxes en sus.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille facture la Municipalité d'Ham-Sud selon la répartition des dépenses suivantes :

Municipalité du canton de Saint-Camille

Description	Nombre	Prix	Sous-total	5,000%		9,975%	
				TPS	TVQ	Total	
Bacs bruns	325	63,20	20 540,00	1 027,00	2 048,87	23 615,87	
Minibacs de cuisine	290	4,25	1 232,50	61,63	122,94	1 417,07	
Impression du logo	325	0,85	276,25	13,81	27,56	317,62	
Livraison porte-à-porte	325	7,75	2 518,75	125,94	251,25	2 895,93	
Total			24 567,50	1 228,38	2 450,61	28 246,48	

Municipalité de Ham-Sud

Description	Nombre	Prix	Sous-total	5,000%		9,975%	
				TPS	TVQ	Total	
Bacs bruns	200	63,20	12 640,00	632,00	1 260,84	14 532,84	
Minibacs de cuisine	180	4,25	765,00	38,25	76,31	879,56	
Livraison porte-à-porte	200	7,75	1 550,00	77,50	154,61	1 782,11	
Total			14 955,00	747,75	1 491,76	17 194,51	

QUE la dépense soit prise dans les surplus accumulés non affectés.

ADOPTÉE

7 **CULTURE** – aucun sujet

8 **MILIEU DE VIE**

2018-11-257

8.1 **Défi Handicap des Sources – Projet d'entrepreneariat**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue par Défi Handicap des Sources pour le déchiquetage des boîtes de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités sont tenues de respecter la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chapitre A-21.1) ;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Lucie Cormier

Et unanimement résolu

QUE la Municipalité ne participe pas à ce projet d'entrepreneariat avec Défi Handicap des Sources.

ADOPTÉE

2018-11-258

8.2 Autorisation de la directrice générale à déposer une demande au Programme de soutien de mise à niveau et de l'amélioration des sentiers du MEES

CONSIDÉRANT le Programme de soutien de mise à niveau et à l'amélioration des sentiers offert par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est subventionné à quatre-vingts pourcent (80 %);

CONSIDÉRANT QUE le sentier familial et le sentier agricole auraient besoin d'une mise à niveau, d'ilots de tri et de bancs additionnels;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Denis St-Onge
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille autorise la présentation du projet de mise à niveau du sentier familial et agricole au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités en plein air.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille désigne Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2018-11-259

8.3 Autorisation de la directrice générale et du maire à signer les ententes de droit de passage pour le sentier familial avec les propriétaires

CONSIDÉRANT QUE les ententes de droit de passage du sentier familial et agricole doivent être reconduites entre les propriétaires et la Municipalité;

*Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu*

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ces ententes avec les propriétaires.

ADOPTÉE

9 DÉVELOPPEMENT

9.1 MRC des Sources – Remboursement de la borne de recharge électrique

Le maire informe les personnes présentes que la MRC des Sources a remboursé une partie des frais d'achat et d'installation de la borne de recharge électrique pour un montant de 3 420,50 \$.

10 ÉCONOMIE ET AGRICULTURE – Aucun sujet

11 BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

2018-11-260

11.1 Autorisation de la dépense du lettrage du garage municipal

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'identifier le garage municipal situé au 130, rue Desrivères;

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu*

QUE le conseil autorise la dépense de 2 685,96 \$, taxes en sus, à l'entreprise Enseignes A. Gagnon pour le montage graphique et l'installation de l'enseigne du garage municipal.

ADOPTÉE

12 DOSSIERS ADMINISTRATIFS

2018-11-261

12.1 Comptes à payer – octobre 2018

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Denis St-Onge
Et unanimement résolu*

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes datés du 29 septembre au 31 octobre 2018, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **47 355,33 \$**.

ADOPTÉE

12.2 Liste des permis – octobre 2018

La liste des permis couvrant la période du 28 septembre au 31 octobre 2018 est remise aux élus.

12.3 Journal de facturation – octobre 2018

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2018-11-262

12.4 Autorisation d'une carte Visa pour la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ses fonctions, la directrice générale est appelée à payer des factures par carte de crédit;

***Il est proposé par Clément Frappier
Appuyé par Denis St-Onge
Et unanimement résolu***

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire une demande de carte de crédit Visa.

QUE la limite de crédit soit de 5 000 \$.

ADOPTÉE

2018-11-263

12.5 Modification des représentants du conseil sur divers comités

Le conseiller M. Denis St-Onge demande le vote pour la modification des représentants du conseil sur divers comités.

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Lucie Cormier
Et majoritairement résolu par voix exprimées (4 pour, 1 contre)***

QUE M. Denis St-Onge soit remplacé par M. Clément Frappier pour représenter les dossiers d'environnement, notamment, la gestion des matières résiduelles, le lien avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ainsi que le comité du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Sources.

QUE Mme Lucie Cormier soit responsable des dossiers « Loisirs et sports » et soit le lien avec le Comité des Loisirs de Saint-Camille en remplacement de M. Denis St-Onge.

QUE Mme France Thibault soit la responsable de l'accueil des nouveaux arrivants à la place de Mme Lucie Cormier.

ADOPTÉE

2018-11-264

12.6 Attribution du poste « Responsable de l'entretien de la patinoire 2018 - 2019 »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un poste de « Responsable de l'entretien de la patinoire » à combler pour la saison 2018 - 2019;

CONSIDÉRANT QUE M. Xavier Gauthier Letendre a occupé le poste lors de la saison 2017 - 2018 et qu'il a de l'intérêt à reprendre le poste;

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE M. Xavier Gauthier Letendre soit embauché pour la saison 2018 - 2019 à titre de responsable de l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE

13 **DOSSIERS JURIDIQUES** – Aucun sujet

14 **DEMANDE D'APPUIS FINANCIERS**

2018-11-265

14.1 **Adhésion à l'Union des Municipalités du Québec**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue pour adhérer à l'Union des municipalités du Québec;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adhère à l'Union des municipalités du Québec pour un montant de 176,00 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

15 **PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS**

15.1 **Événements**

2018-11-266

15.1.1 **Le Club FADOQ Saint-Camille – Souper du temps des fêtes**

CONSIDÉRANT la demande de participation reçue du Club FADOQ Saint-Camille pour la tenue de leur souper des fêtes qui aura lieu le 24 novembre prochain;

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu***

QUE M. Clément Frappier participe pour un montant de 20,00 \$, puisqu'il est membre de la FADOQ.

QU'il soit accompagné de sa conjointe et que le Club FADOQ facture M. Frappier pour le billet de cette dernière.

ADOPTÉE

2018-11-267

15.1.2 **RAVIR – Souper meurtre et mystère**

CONSIDÉRANT la demande de participation à un souper meurtre et mystère reçue par l'organisme RAVIR qui aura lieu le 17 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'aucun membre du conseil n'est disponible lors de cet évènement;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Clément Frappier
Et unanimement résolu***

QUE les membres du conseil ne participent pas au souper meurtre et mystère organisé par l'organisme RAVIR.

ADOPTÉE

15.1.3 Écoles Christ-Roi et Notre-Dame-de-l'Assomption – Spectacle bénéfique

Le maire informe les personnes présentes de l'invitation reçue par les écoles Christ-Roi et Notre-Dame de l'Assomption pour la tenue d'un spectacle bénéfique et les remercie pour la paire de billets remise au conseil municipal.

M. Pagé participera en compagnie de Mme Lucie Cormier.

15.2 Formations – Aucun sujet

16 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune personne présente dans l'assistance.

17 RÉGLEMENTATION – Aucun sujet

18 AVIS DE MOTION

18.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-06 modifiant le règlement 2018-05 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Un avis de motion est par la présente donné par **M. Pierre Bellerose** qu'à une séance subséquente le règlement 2018-06 modifiant le règlement 2018-05 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le projet de règlement 2018-06 modifiant le règlement 2018-05 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

18.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-07 relatif à une politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires

Un avis de motion est par la présente donné par **M. Clément Frappier** qu'à une séance subséquente le règlement 2018-07 relatif à une politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autre matières similaires sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le règlement 2018-07 relatif à une politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autre matières similaires.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

18.3 Avis de motion pour le règlement fixant le taux des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception

Un avis de motion est par la présente donné par **M. Denis St-Onge** qu'à une séance subséquente le règlement fixant le taux des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception sera adopté.

19 Correspondance

19.1 Centre d'éducation aux adultes d'Asbestos – Marché de Noël

Le maire informe les personnes présentes que le marché de Noël organisé par le Centre d'éducation aux adultes d'Asbestos aura lieu le 8 décembre 2018, au 360, boulevard St-Luc, à Asbestos, de 10 h à 15 h.

19.2 Ville de Victoriaville – Nouveaux partenaires programme Habitation durable

Le maire informe les personnes présentes de la lettre reçue de la Ville de Victoriaville mentionnant qu'elle est fière et heureuse de compter la MRC des Sources dans ses nouveaux partenaires pour le programme d'Habitation durable.

19.3 Prix Hommage bénévolat-Québec 2019

Le maire informe les personnes présentes du prix Hommage bénévolat-Québec 2019 et que la date limite pour déposer une candidature est le 5 décembre 2018.

19.4 Programme de distinction honorifique – Médaille du Lieutenant-gouverneur

Le maire informe les personnes présentes du programme de distinctions honorifiques pour la remise de médailles du Lieutenant-gouverneur et que la date limite pour déposer une candidature est le 1^{er} février 2019.

20 VARIA

20.1 La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et les changements climatiques

CMM pourrait aujourd'hui emboîter le pas à plusieurs autres municipalités québécoises et adopter une résolution reconnaissant que le dérèglement climatique en cours demande une transition urgente.

20.2 Agriculture – soutien aux agriculteurs.

Une marche citoyenne, chapeauté par l'UPA, aura lieu le 18 novembre 2018 pour soutenir les agriculteurs du Québec.

Une lettre de soutien envers nos agriculteurs sera envoyée à tous les citoyens.

2018-11-268

21 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 04.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière